

Cap-Santé, le 9 décembre 2015

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 9 décembre 2015, à 18 h 05 à La Maison des générations, au 12, rue Déry, à Cap-Santé.

18 H 05

PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Bernard Gaudreau, préfet et maire de la Ville de Neuville.

Aucun avis n'a été expédié pour la tenue de cette séance spéciale. Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent unanimement à l'avis de convocation.

Sont présents Messieurs les représentants suivants :

Municipalité de Deschambault-Grondines	Gaston Arcand
Ville de Donnacona	Sylvain Germain
Ville de Lac-Sergent	Denis Racine
Ville de Pont-Rouge	Ghislain Langlais
Ville de Portneuf	Nelson Bédard
Municipalité de Rivière-à-Pierre	Jean Mainguy
Municipalité de St-Alban	Bernard Naud
Ville de St-Basile	Jean Poirier
Municipalité de St-Casimir	Dominic Tessier Perry
Municipalité de Ste-Christine-d'Auvergne	Raymond Francoeur
Municipalité de St-Gilbert	Léo Gignac
Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf	Archill Gladu
Ville de St-Marc-des-Carrières	Guy Denis
Ville de St-Raymond	Daniel Dion
Municipalité de St-Thuribe	Jacques Delisle
Municipalité de St-Ubalde	Pierre St-Germain

Sont également présents, Mesdames et Monsieur :

Josée Frenette	Directrice générale
Lucie Godin	Directrice du service du développement économique
Jean Lessard	Directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Est absent Monsieur le représentant suivant :

Ville de Cap-Santé	Denis Jobin
--------------------	-------------

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC et adoption de l'ordre du jour

1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

1.1 Addenda à l'entente entre la MRC et La Société d'habitation du Québec (SHQ) – Autorisation permettant au préfet et à la directrice générale de signer

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MRC ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC se fait à 18 h 05.

CRS 262-12-2015

Il est proposé par M. Jean Poirier et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

1.1 ADDENDA À L'ENTENTE ENTRE LA MRC ET LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) – AUTORISATION PERMETTANT AU PRÉFET ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SIGNER

CRS 263-12-2015

CONSIDÉRANT que la MRC a accepté, par résolution CR 363-07-2006, de conclure le 1^{er} septembre 2006 une entente relative à la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat avec la SHQ;

CONSIDÉRANT que la SHQ a revu ses programmes et qu'elle a fait parvenir, le 4 décembre 2015, un projet de modification à l'entente initiale afin d'introduire un nouveau programme « Rénorégion » et de modifier les modalités de rémunération relatives à la gestion des dossiers;

CONSIDÉRANT que la direction générale a présenté le dossier en séance spéciale et que le conseil est d'accord pour la signature de cet addenda;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

QUE le conseil accepte de modifier l'entente survenue entre la MRC et la SHQ en 2006 selon l'addenda proposé;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise M. Bernard Gaudreau, préfet, et Mme Josée Frenette, directrice générale, à signer ledit addenda.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CRS 264-12-2015

L'ordre du jour de la séance spéciale étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 15 sur la proposition de M. Denis Jobin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le préfet,

Bernard Gaudreau

La secrétaire-trésorière

Josée Frenette